



Ordonnance de télécom CRTC 2005-208

Ottawa, le 27 mai 2005

Le Conseil **approuve de manière définitive** l'entente suivante. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement à cette demande.

Requérante/Partie	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Sogetel inc./TELUS Communications Inc.	Entente d'égalité d'accès	8340-S4-200505209	le 26 avril 2005

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>